



Ecole Saint-Joseph

Mail : secretariat.stjoseph@free.fr

Site : www.ecole-stjoseph-gardanne.com

Quartier de la Garde
13120 GARDANNE

☎ : 04 42 58 45 70
Fax : 04 42 51 28 30

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Participation des familles mensuelle (x 9 mois) :

Pour les maternelles (PS – MS – GS) : Tarif inchangé

Tarif de base mensuel
101,00 €

Pour les élémentaires (CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2) : Tarif inchangé

Tarif de base mensuel
99,00 €

Réduction annuelle familles nombreuses : (Sur participation des familles uniquement)

Pour le 2 ^{ème} enfant	Pour le 3 ^{ème} enfant	Pour le 4 ^{ème} enfant
- 70,00 €	- 130,00 €	- 175,00 €

En cas de départ anticipé en cours d'année, vous devez en faire part au secrétariat et au chef d'établissement. Tout trimestre commencé est dû.

Les frais de sorties et d'activités ainsi que l'assurance individuelle accident sont pris en charge par l'Organisme de Gestion, sauf les classes découvertes.

Acompte d'inscription et réinscription :

223 € avec la cotisation A.P.E.L. pour le 1^{er} enfant et 200 € par enfant pour le 2^{ème} et 3^{ème}.

- Encaissable à l'inscription pour les nouvelles familles et à la fin des paiements annuels pour les réinscriptions. Cette(ces) somme(s) sera(ont) déduite(s) de l'appel de fonds lors de la facturation du 1^{er} trimestre, courant septembre.

Attention : [Aucun remboursement de l'acompte payé à l'inscription ne sera possible.](#)

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'A.P.E.L., veuillez compléter ce formulaire et le retourner avec votre dossier d'inscription ou de réinscription.

Nom et prénom du responsable de famille :

Parent des élèves :

Non, je ne souhaite pas adhérer à l'A.P.E.L.

Date et signature

Demi-pension mensuelle à 6,30 €/repas : Tarif inchangé

- Les repas de cantine **ne sont pas remboursés en cas d'annulation.**

Demi-pension occasionnelle : 6,95 €/repas : Tarif inchangé (à commander 48h avant, sans compter le mercredi et le week-end).

L'approvisionnement de la restauration est confié à un prestataire, il comprend :

- Le coût du repas par le traiteur
- Les salaires et charges du personnel (cuisine et surveillance)
- Les frais de fonctionnement et d'investissement.

Garderies et étude surveillée : Tarif inchangé

Garderie du matin De la PS au CM2	Garderie du soir De la PS au CP	Etude surveillée Du CE1 au CM2
De 7h30 à 8h10	De 16h45 à 18h15	De 16h45 à 18h15
1 €	3 €	3,50 €

Les carnets de tickets sont en vente au secrétariat aux horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 10h00 ou par mail : secretariat.stjoseph@free.fr ou par téléphone au 04 42 58 45 70.

Modalités de paiement :

Mensuel : Par prélèvement automatique.

Trimestriel en 1 ou 3 versements :

- Par chèque à l'ordre de l'O.G.E.C. que vous pouvez déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres de l'école.

- En espèces : il vous sera délivré un reçu que vous conserverez toute l'année.

Toute famille non à jour dans les paiements ne sera pas réinscrite.

Le service comptabilité est ouvert aux familles les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h20 à 10h00, vous pouvez également déposer dans la boîte aux lettres de l'école vos règlements ou tout autre document.